

Un sondage exclusif OpinionWay pour l'Ordre National des Infirmiers montre l'inquiétude des Français concernant l'accès aux soins et leur soutien aux principes de partage de compétences et d'accès direct en l'absence de médecins traitants

Près de 50 000 infirmiers ayant effectivement répondu à une grande consultation de l'Ordre ces dernier jours partagent cette inquiétude et ces pistes de réforme

Alors que la nécessité d'une réforme profonde du système de santé fait l'objet d'un consensus général et qu'il paraît plus urgent que jamais de mettre en œuvre les principes exprimés par l'accord des Ordres de Santé du CLIO, le 12 octobre dernier, l'Ordre National des Infirmiers a souhaité connaître l'opinion des Français sur ces questions majeures en commandant un sondage à l'Institut OpinionWay. Il a en parallèle consulté les infirmiers inscrit à l'Ordre pour les interroger sur leur perception de la situation et les solutions à apporter.

Malgré les différences de population et de méthodologie, ces 2 approches aboutissent à des constats communs sur la gravité de la situation, la nécessité de la réforme et le soutien aux principes de partage de compétences et d'accès direct en l'absence de médecins traitants.

Un sondage inédit sur les Français et l'accès aux soins qui confirme leur inquiétude vis-vis de la situation et leur soutien à la réforme

(Sondage réalisé du 16 au 17 novembre 2022 auprès d'un échantillon de 1003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus)

Le sondage OpinionWay pour l'Ordre National des Infirmiers fait apparaître une vraie inquiétude chez les Français sur la question de l'accès au soin.

- **87%** des Français pensent ainsi que les difficultés d'accès aux professionnels de santé peuvent mettre en danger leur santé ou celle de leurs proches,
- **89%** sont inquiets pour eux et pour leurs proches à l'idée que l'offre de soins se dégrade à l'avenir,
- Respectivement **81%** et **79%** jugent de plus en plus difficile d'obtenir un rendez-vous avec un professionnel de santé en cabinet et en examens et **79%** d'être pris en charge rapidement par un service d'urgence en cas de nécessité.



Devant cette situation, ils se déclarent en grande majorité favorables aux principes du transfert de compétence et de la possibilité d'accès direct aux professions paramédicales en l'absence de médecins traitants.

- **90%** des Français sont ainsi favorables à ce qu'on puisse, dans les déserts médicaux, quand le patient ne peut accéder à un médecin traitant, permettre à d'autres professionnels de santé que le médecin traitant de prendre en charge et orienter un patient pour qu'il soit soigné rapidement,
- **82%** sont prêts à être eux-mêmes ou leurs proches, pris en charge par d'autres professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, kinés...) dans ces nouvelles missions,
- Et **89%** sont pour développer le partage de soins entre les médecins traitants et les autres professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, kinés...) dans l'intérêt des patients.

Considérant à 95% que les infirmiers sont des acteurs de santé de proximité indispensables dans les territoires, et à 94% qu'ils sont des professionnels de santé compétents, ils sont largement favorables à ce qu'ils exercent de nouvelles missions, dès lors que le médecin traitant est informé :

- Des actes de soin au quotidien : la prescription d'antidouleurs (pour **84%** des Français), le renouvellement d'ordonnances pour des affections de longue durée (**81%**), l'établissement de certificats d'aptitude à la pratique sportive (**78%**), des certificats d'arrêt de travail (**53%**),
- Des actes d'éducation thérapeutique : proposer des consultations pour arrêter de fumer sans prescription médicale (**88%**), pour lutter contre l'alcoolisme (**86%**), pour lutter contre l'obésité (**86%**),
- Des examens complémentaires : radio en cas de (suspicion de) fracture (**88%**), bilan sanguin (**88%**), échographie pour une femme enceinte (**85%**).

Les Français regrettent d'ailleurs à **89%** que les compétences des infirmiers ne soient pas assez reconnues par la société et à **91%** que les conditions de travail des infirmiers soient de plus en plus difficiles.

Alors que se tient actuellement le congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, les Français expriment également leur conviction que les élus locaux peuvent jouer un rôle majeur dans le développement de l'accès aux soins dans les Territoires.

- **88%** d'entre eux veulent renforcer le rôle des élus locaux dans l'organisation du système de santé dans chaque territoire en collaboration avec les professionnels de santé,
- **95%** souhaitent que soient prises des mesures pour faciliter l'installation des professionnels de santé dans les régions où ils sont peu nombreux, en s'appuyant sur les élus locaux (aide à la recherche de locaux et de logement, places en crèche etc.).

Une consultation infirmière à grande échelle, qui montre une même inquiétude vis-à-vis de l'accès aux soins, et une volonté d'évolution et de montée en compétences de la profession infirmière, notamment par la réforme du décret

(Consultation réalisée du 18 au 22 novembre 2022 auprès de l'ensemble des infirmiers inscrits à l'Ordre et à laquelle 49 434 infirmiers ont répondu)



Les infirmiers, présents sur tout le territoire national, témoignent de leur inquiétude et de celle de leurs patients quant à l'accès aux systèmes de soins.

Ils perçoivent l'inquiétude de leurs patients liée à une carence dans l'offre de soin qui s'accroît à leurs yeux.

- **89%** des infirmiers (contre 77% en mai 2022) déclarent ainsi que leurs patients sont préoccupés par la difficulté d'accès aux établissements de soins et aux professionnels de santé,
- **88%** (contre 79% en mai 2022) estiment qu'il y a beaucoup de fermetures de lits / de services en établissements,
- **78%** (contre 75% en mai 2022) que l'accès aux services d'urgence pour leurs patients est restreint / difficile.

Devant cette situation, tout comme l'ensemble des Français, ils sont largement favorables aux principes de partage des compétences de d'accès direct, en l'absence de médecin traitant :

- **84%** sont favorables au développement du partage des actes de soins entre les médecins traitants et les autres professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, kinés...),
- **86%** au fait de permettre à d'autres professionnels de santé de prendre en charge et orienter un patient pour qu'il soit soigné rapidement dans les déserts médicaux, quand le patient ne peut pas accéder à un médecin traitant.

À leurs yeux, cela passe par une réécriture en profondeur du décret-socle, qui encadre les actes à exercer.

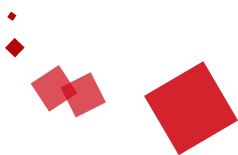
- **97%** jugent qu'il est urgent que le gouvernement tienne son engagement d'actualiser le décret qui encadre les compétences infirmières (le chiffre était déjà de 94% en mai 2022),
- Parmi les évolutions que pourrait entraîner la révision du décret, ils appellent de leurs vœux le développement des compétences infirmières en matière de lutte contre les addictions (**94%**), davantage de responsabilité en matière de prévention et d'éducation thérapeutique sans prescription médicale (**94%** contre 70% en 2022), l'accès direct des patients aux infirmiers (**92%** contre 59%), le fait de conférer aux infirmiers la mission de coordination du parcours patient (**88%**).

Ces réformes apparaissent d'autant plus nécessaires que les infirmiers, même s'ils sont fiers (à 89%) d'exercer leur métier, sont insatisfaits de leurs conditions d'exercice.

- A titre d'exemple, **83%** trouvent que leurs conditions de travail se sont dégradées ces derniers mois et **94%** estiment que les compétences ne sont pas suffisamment reconnues par la société.

D'où un vrai enjeu d'attractivité et de renouvellement de la profession :

- Sur le court terme, puisque **29%** envisagent de quitter leur métier dans les 12 mois à venir.
- Sur le long terme, puisqu'ils sont seulement **27%** à se dire prêts à conseiller leurs enfants ou leurs proches de devenir infirmiers.



« Il y a aujourd'hui un consensus général des élus, des institutions et des experts sur l'urgence du problème de l'accès aux soins et la nécessité d'une profonde réforme du système de santé. Nous avons voulu vérifier avec ce sondage réalisé par OpinionWay si l'opinion publique partageait cette perception. Et en parallèle, nous avons voulu également consulter, comme nous le faisons régulièrement, les infirmiers inscrits à l'Ordre.

Je suis frappé par les points de convergence entre ces deux populations :

- *Même constat sur le sentiment d'une situation très difficile en en dégradation sur l'accès aux soins,*
- *Même ouverture aux principes du partage des compétences entre médecins et autres professions de santé, et de l'accès direct des patients à celles-ci en l'absence de médecin traitant,*
- *Et plus spécifiquement, même sentiment que les infirmiers jouent un rôle clé dans la santé de proximité, que leurs compétences sont insuffisamment reconnues et qu'ils doivent et peuvent se voir confier de nouvelles missions.*

Dans ces conditions, l'Ordre National des Infirmiers appelle plus que jamais professionnels et élus à se saisir de l'urgence, par la modification de la loi et la réécriture du décret infirmier. Les patients l'attendent, les infirmiers y sont prêts !

Chaque jour de retard dans ces évolutions est un jour de perdu ! »

Patrick Chamborédon, président de l'Ordre National des Infirmiers

CONTACT PRESSE

Grégory CAUMES - Ordre National des Infirmiers : gcaumes.oni@ordre-infirmiers.fr

